

LA PACEM IN TERRIS ET LE PONTIFICAT DE JEAN XXIII

Révérendes Excellences Autorités
Routiers et amis de "Pax Christi",

Un des dons les plus grands que la divine Providence; nous fait" est celui de Papes l'un plus grand de l'autre par doctrine, sagesse, sainteté, et tous à la hauteur de leur sublime mission.

Nous nous bornons aux plus proches à nous: Léon XIII, St. Pie X, Benoit XV, Pie XI, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI; c'est une sainte joie la nôtre, de catholiques, pouvoir dire: ceux-ci sont nos chefs, les Vicaires que le Christ a choisi pour le représenter sur la terre!

Et à chacun d'eux nous reconnaissons une personnalité particulière, qui caractérise le Pontificat. Point de Pape répète son prédécesseur, mais tous continuent la même mission: celle que Jésus a donnée à Pierre: "Tu es pierre et sur cette pierre je construirai mon Eglise"; J'ai prié pour toi, Pierre, pour que ta foi ne manque jamais, et toi, t'adressant à tes frères, confirme-les dans la foi".

Cette prémisse était nécessaire pour comprendre en quel sens on peut dire que le pontificat de Jean XXIII fut une grande œuvre de paix.

Il devient clair, en effet, que tout pontificat fut, est et sera toujours œuvre de paix, parce que la paix du Christ est essentielle à la mission de Pierre

Mais Jean XXIII a mis toute sa personnalité au service de cette mission. On peut dire que dans chacun de ses discours il y a une invitation pressante et chaleureuse à chercher la compréhension réciproque et la concorde: le 21 octobre 1961, parlant en audience générale, il rappelait aux fidèles: "le devoir d'être surtout des hommes de paix et des instruments de vrai bien-être et progrès humain. Et il nous disait avoir relu les mots d'un Père de l'Eglise: "le patrimoine du Pontificat romain c'est le don de la paix, donum pacis".

Il le disait aux participants à la XI conférence de la F.A.O. sur le problème de la répartition dans le monde des surplus de produits alimentaires:" Le monde aujourd'hui aspire à deux grands biens: la paix et le pain. Ceux qui travaillent pour donner à l'humanité la paix, toujours menacée tant qu'il subsistera le grave équilibre actuel entre les nations, contribuent à procurer du pain, par ce fait même, à des centaines de millions d'hommes sous-alimentés...".

Pour la paix le Pape prie sans cesse, il travaille sans arrêt.

Il ne se tait pas quand elle est menacée; au contraire il réclame les

droits de Dieu et la fraternité des hommes.

Ainsi, quand, en 1962, une insensée guerre fratricide ensanglantait les terres africaines, Jean XXIII éleva sa protestation: " Le commandement divin raisonne ferme et grave: Non occides. Tu ne tueras point.

(...) Oh! plages méditerranéennes de l'Afrique, que Nous visitâmes il y a dix ans, de la Tunisie au Maroc, terre que le travail et la concorde pouvaient, peuvent encore vivifier, au bénéfice des peuples et pour le triomphe de la justice, que le jour de la paix vienne bientôt pour toutes ces régions, paix qui est fraternité désirée, prospérité pour toutes les familles. Nous renouvelons notre appel: que personne ne se prenne le droit de faucher une vie humaine. Plutôt que l'on voie dans chaque homme l'image de Dieu créateur, Père céleste de tous.

Domini est terra et plenitudo eius: Dieu est patron, nous sommes la terre. Sur cette terre nous avons le devoir de favoriser la pacifique évolution des peuples qui reconnaît le droit des autres, même quand cela comporte limitation personnelle et renonces.

Et quand les rapports entre les U.S.A. et l'U.R.S.S. se sont compliqués au point de faire craindre un conflit, voici encore une fois se lever la voix du Père commun: "... des nuages menaçants viennent de nouveau obscurcir l'horizon international, semant la peur en millions de familles ... Nous supplions tous les Gouvernants de ne pas rester insensibles à ce cri de l'humanité... Qu'ils persévèrent à traiter.

Nous savons que Jean XXIII a eu raison: à force de traiter on a trouvé des ententes.

Et il entendit son pontificat comme service de Servant des servants du Seigneur qui est le seul vrai Dominus et princeps pacis.

Le Concile Œcuménique à différence des autres célébrés dans les siècles passés, ne fut pas convoqué contre un hérésiarque; il fut certainement conçu par Jean XXIII comme une grande œuvre de paix.

Il faisait même de la paix le but précis du concile, chaque fois qu'il en parlait.

"Parmi des hommes qui ne voudraient connaître d'autres rapports que ceux de la force physique, le devoir de l'Eglise est de relever toute l'importance et l'efficacité de la force morale du Christianisme, qui est un message de vérité, de justice et de charité"

Et en parlant au peuple le 24 Mars 1963, 3^e dimanche de Carême, il déclarait simplement: "Aux assemblées du concile participent seulement les Pasteurs de l'Eglise *docente*; mais chaque fidèle comprends que dans ces réunions on parle de chaque chose qui est infiniment grande: le Royaume d~

Christ, qui est royaume de bonté, de vérité. On n'examine certainement pas les calculs ou les ambitions des hommes, presque jamais fondement de paix mais danger de guerre. Le Concile veut construire la paix du Christ pour tous.

A cette construction de la paix une pierre essentielle devait être apportée par le rapprochement des frères séparés, envoyés à envoyer leurs observateurs au Concile. L'invitation, nous le savons a été accueillie; certainement le geste de Jean XXIII a bouleversé le cours de l'histoire et ouvert une nouvelle époque dans les rapports entre tous les chrétiens. L'œuvre de paix de Jean XXIII porte encore le nom de deux merveilleuses Lettres Encycliques à caractère social, parmi les plus importantes de notre siècle: "Mater et Magistra" et "Pacem in terris".

Comme la "Mater et l'Magistra" réalise une synthèse mise à jour de l'interprétation chrétienne de l'ordre économique, ainsi la "Pacem in terris" expose les éléments fondamentaux de la vision chrétienne de l'ordre politique. Les deux documents se complètent l'un l'autre, nous donnant dans leur ensemble la juste interprétation de la question sociale comprise dans sa totalité, c'est à dire sous le profil économique-social et politique.

"Pacem in terris" a son point de départ dans la constatation de la dignité de l'homme et son point d'arrivée dans l'affirmation et la protection des devoirs et des droits qui dérivent nécessairement de cette dignité.

Le principe fondamental de "Mater et Magistra" est le suivant: l'ordre des rapports doit être fondé sur la vérité, construit selon justice, vivifié et complété par la charité, réalisé dans la liberté.

C'est sur ces quatre piliers que se fonde la construction de la paix, puisque la "paix sur la terre" peut être atteinte et consolidée seulement dans le plein respect de l'ordre établi par Dieu.

Pour cela l'encyclique s'adresse, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, non seulement aux catholiques, mais à tous les hommes de bonne volonté, c'est à dire à tous ceux qui croyaient en l'existence de valeurs naturelles qui, en chaque créature, représentent l'emprunte du Créateur.

Mais le sceau le plus digne et le plus noble aux encycliques, à toute son œuvre de paix, Jean XXIII devait le poser lui même en offrant sa vie pour l'union des chrétiens et la paix dans le monde.

Sa mort fut vraiment sacrifice en Christ et avec Christ, dans un acte suprême d'amour vers les hommes et d'obéissance à Dieu.